



Assemblée générale

Distr. générale
10 août 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 55(a) de l'ordre du jour provisoire*

**Développement durable : mise en œuvre d'Action 21,
du Programme relatif à la poursuite de la mise
en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet
mondial pour le développement durable**

Préparatifs de l'Année internationale des forêts (2011)

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport préliminaire a été établi en application de la résolution 61/193, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante-quatrième session, de l'état des préparatifs de l'Année internationale des forêts (2011). Le rapport présente certaines des grandes initiatives et activités qu'organisent les gouvernements, les organismes des Nations Unies et d'autres acteurs pour célébrer l'Année. On trouvera dans la dernière section des recommandations sur les prochaines mesures à prendre.

* A/64/150.



I. Introduction

1. Dans sa résolution 61/193, l'Assemblée générale a proclamé 2011 Année internationale des forêts et a invité les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales concernées, le secteur privé et les autres acteurs à faire des efforts concertés de sensibilisation à tous les niveaux pour renforcer la gestion durable, la conservation et le développement viable de tous les types de forêts dans l'intérêt des générations présentes et futures.

2. Dans sa résolution 61/193, l'Assemblée a prié le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts au Département des affaires économiques et sociales, de servir de centre de coordination pour la mise en œuvre des activités liées à la célébration de l'Année, en collaboration avec les États Membres, le Partenariat de collaboration sur les forêts et les organisations et processus internationaux, régionaux et sous-régionaux, ainsi qu'avec les grands groupes concernés. Elle a aussi encouragé les États Membres, les organisations internationales et les grands groupes à constituer des partenariats pour faciliter et promouvoir les activités liées à l'Année aux niveaux local et national, y compris en créant des comités nationaux ou en désignant des interlocuteurs privilégiés au niveau national.

3. Le présent rapport donne des informations sur les préparatifs de la célébration de l'Année aux niveaux national, régional et international, et il prend en compte les réponses reçues suite à l'envoi d'une note verbale datée du 10 juillet 2009. Un certain nombre d'États Membres et d'organisations ont manifesté leur vif intérêt pour l'organisation d'activités liées à cette célébration aux niveaux national et régional. Toutefois, au moment de la rédaction du présent rapport, leurs détails n'étaient pas encore au point. Par ailleurs, plus d'un an avant l'Année internationale, il reste encore beaucoup à faire pour impliquer les principaux acteurs, et notamment le Partenariat de collaboration sur les forêts et les principaux groupes concernés.

II. Principales activités

4. L'Année internationale des forêts offre une occasion unique de sensibiliser le public sur le rôle essentiel des forêts et de leur gestion durable pour préparer un avenir plus écologique, plus équitable et plus durable. Marquée par de nombreuses manifestations, l'année sera l'occasion de conclure des partenariats stratégiques, de faire connaître les succès obtenus et les solutions novatrices et d'encourager une plus grande participation du public aux activités relatives aux forêts à tous les niveaux.

5. Le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts rédige un document de réflexion qui mettra en lumière les principaux objectifs de l'Année et contiendra des recommandations sur la manière dont les États Membres, les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires pourront mettre en place des activités pour la célébrer. Il sera disponible au début de 2010 dans toutes les langues officielles.

6. Avec le concours du Département de l'information, le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts travaille à créer un logo officiel qui pourra être utilisé par les comités nationaux de coordination et les organismes des Nations Unies dans le cadre de l'Année.

7. Le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts travaille à la création d'un site Web officiel qui servira de centre d'information sur l'Année, ses objectifs et ses activités, avec un calendrier des initiatives nationales, régionales et internationales. Le site comprendra plusieurs outils Web interactifs pour encourager le retour d'informations et le dialogue, et s'adressera particulièrement aux enfants et aux jeunes. Il offrira, en version électronique, tous les documents promotionnels sur l'Année, dont des photographies et des présentations vidéo, audio et PowerPoint. Le site Web comprendra aussi un portail destiné aux médias, avec des liens vers des informations sur les forêts et un dossier de presse avec des fiches d'information, brochures et autres documents consacrés aux grandes questions se rapportant aux forêts.

8. Avec le concours du secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies émettra une série de timbres commémoratifs lors du lancement officiel de l'Année internationale des forêts, en janvier 2011.

9. Le secrétariat du Forum travaille en étroite collaboration avec celui de la Convention sur la diversité biologique afin de recenser les éventuels domaines de synergie entre l'Année internationale de la diversité biologique (2010) et l'Année internationale des forêts et de mettre notamment en place des activités promotionnelles communes, comme la production d'un court métrage sur la diversité biologique des forêts.

10. Le lancement officiel de l'Année internationale des forêts aura lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies lors de la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (24 janvier au 4 février 2011) et il sera marqué par des débats de haut niveau, une conférence de presse, l'émission d'une série de timbres commémoratifs de l'ONU et d'autres manifestations publiques actuellement à l'étude.

11. Bien que l'Année soit un événement mondial, nombre d'activités relatives à sa célébration se dérouleront au niveau national. Des comités nationaux sont chargés de coordonner et d'annoncer les manifestations nationales et d'en communiquer les phases et les résultats au secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts.

12. L'Année sera marquée par des célébrations lors de grandes manifestations dédiées aux forêts en 2011, dont :

La deuxième réunion ministérielle sur les forêts des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et de la Chine

La fête traditionnelle des forestiers en Bulgarie (avril 2011)

Les Journées de la forêt en République tchèque

Une réunion des hauts responsables chargés des forêts des États membres de l'ASEAN et de la Chine sur la concertation régionale

La douzième réunion de l'Association des forêts d'État européennes (EUSTAFOR)

Plusieurs réunions de la Communauté des États sahélo-sahariens sur la lutte contre la désertification et la sauvegarde des ressources forestières, et notamment la première réunion du Comité directeur de l'initiative de la Grande muraille verte

La deuxième Semaine des forêts de la région Asie-Pacifique, parallèlement à la vingt-quatrième session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique

La première réunion annuelle du Réseau de la région Asie-Pacifique pour la gestion durable et la remise en état des forêts

Des activités visant à sensibiliser le public et à encourager les échanges de stratégies concrètes pour promouvoir la gestion durable des forêts, en Croatie

Une fête de la forêt axée sur le développement en El Salvador

Une journée nationale de plantation d'arbres (1^{er} vendredi d'octobre) en Jamaïque

Le neuvième congrès national sur les forêts au Guatemala

La dixième réunion des responsables des forêts des îles du Pacifique, qui fera le point des activités forestières passées et présentes dans ces îles

Une conférence sur la « gestion holistique des écosystèmes forestiers à Chypre : problèmes et perspectives »

Des projets d'expositions sur les forêts au niveau national en Bulgarie, à Chypre, en Jamaïque, en République tchèque et en Roumanie

Des concours de photographie, de dessin, d'affiches pédagogiques, de rédaction ou encore des épreuves de triathlon en forêt, en Bulgarie, à Chypre, en Jamaïque et en République tchèque

Des excursions et des visites de zones forestières protégées en Bulgarie, à Chypre, en El Salvador, en République tchèque et en Roumanie

Une réunion des directeurs des départements des forêts des États membres de l'Union européenne en Pologne, en novembre 2011

Des livres, des brochures et des documents didactiques sur le thème de la forêt publiés par Chypre, El Salvador, la Jamaïque, le Maroc, la République tchèque, la Roumanie et le secrétariat de la Communauté du Pacifique.

III. Recommandations

13. Reconnaissant la nécessité de promouvoir une gestion durable de tous les types de forêts à tous les niveaux, l'Assemblée générale pourra se pencher sur les recommandations suivantes :

a) Encourager encore les États Membres à mieux faire connaître les problèmes et les réussites dans la gestion durable des forêts au niveau national;

b) Inviter de nouveaux les États Membres à établir des comités de coordination nationale ou à désigner des interlocuteurs afin de promouvoir et coordonner des activités et des initiatives liées à l'Année aux niveaux local et national;

c) Encourager encore la constitution de partenariats volontaires entre les États Membres, les organisations internationales et les principales

organisations de groupes afin de faciliter et de promouvoir les activités liées à l'Année aux niveaux local et national;

d) Promouvoir la célébration de l'Année non pas isolément mais au sein d'un processus constant de plaidoyer et de partenariat pour favoriser la sensibilisation et l'action en vue de la gestion durable des forêts à tous les niveaux;

e) Prier le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante-cinquième session, de l'état des préparatifs de l'Année internationale des forêts (2011);

f) Organiser à un haut niveau une journée de réunion extraordinaire de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session en septembre 2011 pour sensibiliser le public et susciter l'action politique en faveur de la gestion durable des forêts.
